

Rénovation de la grande salle

Madame la Présidente, Monsieur le syndic,

Madame, Messieurs les municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres désignés de la commission ad'hoc, Madame Joss, Messieurs Gambale et Tosto, ont été appelés à se réunir le mardi 21 novembre sur invitation de la Municipalité.

La réunion s'est déroulée à la salle de l'administration communale. Cette séance avait pour but de nous présenter le préavis susnommé concernant la demande d'un crédit d'étude pour la grande salle. Nous avons reçus toutes les explications et éclaircissements de la part de certains membres de la municipalité ; Madame Pitton, Messieurs Simond, et Gozel que nous remercions.

Nous avons trouvé ce préavis très clair et complet. Et avons relevé certains points qui nous paraissent particulièrement pertinents.

- Comme nous l'avons déjà évoqué lors de séances de conseil, un certain nombre de travaux urgents de mises aux normes (AEAI et OIBT) ont déjà été effectués mais il en reste, ainsi que des travaux d'entretien nécessaires
- Nous avons particulièrement aimé dans ce projet la délimitation plus claire entre les différentes fonctions de la salle (Partie buvette / partie salle de gym) ainsi que la création des WC pour la buvette
- Le fait de rendre la buvette plus attrayante et moderne s'avère aussi nécessaire afin de pérenniser son utilisation aussi bien pour les sociétés locales que pour les locations privées.
- Et enfin la cerise sur le gâteau de ce projet, nous semble être la possibilité de créer une nouvelle APEMS plus adaptée et répondant mieux aux besoins aussi bien en terme de place qu'en terme de fonctionnalité.

La commission voit donc au delà de la nécessité d'entretenir le bâtiment, de nombreux avantages pour notre commune à entreprendre ces travaux de rénovation, c'est pourquoi elle invite les membres du Conseil à **accepter le préavis 7/2023 tel que proposé.**

Pour la Commission ad hoc :

Natale Tosto

Giuseppe Gambale

Virginie Joss (rapporteur)